



Pas-de-Calais

Le Département **Voirie**



ORGANISATION ET INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Le Département exploite un patrimoine de 6200 km de routes et 380 bâtiments publics. Les phénomènes climatiques, les intempéries, les accidents ou incidents, les dégradations diverses et tout autre événement fortuit peuvent soudainement dégrader les conditions d'utilisation du patrimoine et le rendre inapte, voire dangereux pour les usagers.

Il appartient donc à la collectivité de réagir dans les meilleurs délais pour sécuriser ce patrimoine et lui rétablir des conditions d'utilisation acceptables. C'est dans ce cadre qu'un

dispositif particulier permettant d'intervenir 24h/24 tout au long de l'année a été institué.

Pour améliorer le service rendu, le **DISPOSITIF DE VEILLE QUALIFIÉE** hors période hivernale a été renforcé.

11 équipes d'interventions sont désormais en astreinte de mi-mars à mi-novembre sur le territoire départemental.

En service hivernal, de mi-novembre à mi-mars, un **DISPOSITIF DE VIABILITÉ HIVERNALE** est opérationnel. Il a pour objectif le maintien

de la mobilité des usagers sur les grands axes économiques du département et la desserte des communes du territoire. La souplesse de l'organisation permet une adaptation aux phénomènes climatiques : des renforts sont mobilisés lors d'épisodes de verglas importants ou d'événements neigeux conséquents.

L'efficacité de la politique publique de viabilité du réseau routier est donc réaffirmée : un service public de qualité garantissant des déplacements sécurisés pour l'utilisateur tout en veillant à la sécurité des personnels engagés.



VIABILITÉ HIVERNALE



LENS - HÉNIN

Les réseaux

Le territoire de Lens-Hénin comptabilise un réseau de 312 km de routes départementales réparties comme suit :

- 86 km de routes départementales de 1^{ère} catégorie, dont 7 km à 2x2 voies
- 64 km de routes départementales de 2^e catégorie
- 162 km de routes départementales de 3^e catégorie

Les moyens engagés

- 2 Centres d'Entretien Routier : Montigny-en-Gohelle et Liévin
- 3 unités de salage
- 7 coordonnateurs (dont 5 issus du territoire de l'Arrageois) assurant à tour de rôle la gestion et l'information
- 5 patrouilleurs assurant à tour de rôle la surveillance de 2 circuits répartis sur le territoire.
- 19 agents d'exploitation assurant en binôme et à tour de rôle la conduite des unités de salage et le contrôle du bon épandage du sel.

8 entreprises privées et leurs moyens dédiés sont mobilisables dans le cadre des interventions plus lourdes de déneigement.

Les linéaires traités, 6 circuits réalisés de manière progressive (prise en compte des niveaux de trafic et de l'impact économique des routes concernées)

- 162 km en Niveau A (« 1^{er} tour »)
- 120 km en Niveau B (« 2^e tour »)

En situation exceptionnelle (neige épaisse, congères...) l'objectif sera de **desservir chaque commune** par au minimum une route libre.